

Journée du droit

Vendredi 3 octobre 2025

Depuis huit années consécutives, le Conseil national des barreaux et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec l'association InitiaDroit, organise une journée du droit dans tous les collèges de France volontaires, afin de sensibiliser les collégiens aux grands principes du droit.

Pour cette 8^{ème} édition de la Journée du Droit, organisée le vendredi 3 octobre 2025, quatre avocats du Barreau d'Agen ont tenu, une nouvelle fois, à répondre présents.

C'est ainsi que nos confrères Laurence BOUTITIE, Sarah LABADIE, Jean TANDONNET et moi-même avons été accueillis chaleureusement par le Collège La Salle Félix Aunac afin d'intervenir dans les classes de 4^{ème} sur le thème de la Liberté d'expression.

Au travers des discussions, des mises en situation, du vécu des collégiens et de leurs questions, les élèves ont pu réfléchir à l'importance de la liberté d'expression et ses limites dans leur quotidien.

Ils se sont montrés, comme toujours, très intéressés par le thème abordé et sur le métier d'avocat en général.

A l'année prochain pour un nouveau thème !

Vanessa LE GUYADER
Avocat au barreau d'Agen
Membre du conseil de l'ordre